

Le 17 juillet dernier, l'équipe du maire de Paris (Bertrand Delanoë, Anne Hidalgo, première adjointe, et Alain Lhostis, adjoint au maire chargé de la Santé) a convié la presse à une visite du centre d'orthogénie de l'hôpital Broussais et annoncé la mise en place d'un dispositif visant à mieux répondre aux besoins d'IVG pendant l'été.

Paris dispose de 20 centres d'orthogénie et de régulation des naissances répartis dans 19 hôpitaux, dont 11 sont situés dans Paris intra-muros. Jusqu'à récemment, les tableaux enregistraient une très nette baisse du nombre d'IVG pratiquées au mois d'août par rapport aux autres mois de l'année, ceci étant moins dû à la baisse de la demande qu'au manque de personnel pendant la période estivale. Pour pallier ce manque la mairie a donc souhaité prendre des mesures permettant de garantir un service public continu : d'une part en mettant en place une cellule d'orientation téléphonique permettant de diriger les femmes souhaitant avorter vers un centre ouvert au mois d'août, d'autre part en soutenant l'ouverture d'un plus grand nombre de centres pendant l'été (aux alentours de 80 %). Bertrand Delanoë a également annoncé la mise en place à l'automne prochain d'un numéro vert sur l'IVG confié au Planning familial Vivienne du 2<sup>e</sup> arrondissement. Un numéro qui devrait permettre d'être informé et écouté immédiatement et gratuitement dans le domaine de la contraception et de la sexualité et pour lequel la mairie devrait allouer une subvention d'1 million de francs. En revanche, du côté des pouvoirs publics, personne ne semble avoir encore réalisé l'intérêt de mettre en place des sites d'information rela-



tifs à ces questions sur Internet. Pourtant peu coûteuses, nos demandes dans ce sens n'ont toujours reçu aucune réponse du ministère de la Santé. En attendant, pour avoir une chance de connaître le numéro vert de la cellule d'orientation sur l'IVG cet été, il fallait se scotcher aux panneaux lumineux de la ville... •

Caroline Fourest

## IVG, lesbianisme et cancer du sein, quel rapport ?

Après avoir longtemps prétendu que la contraception avait un lien sur le cancer du sein, les anti-choix ont lancé de nombreuses rumeurs concernant une soi-disant augmentation du risque de cancer du sein chez les femmes ayant avorté, allant jusqu'à initier des enquêtes menées par leurs scientifiques et utilisant leur propagande.

Les anti-choix ont ainsi lancé plusieurs campagnes d'informations et "d'instruction publique" telles que les annonces parrainées par le ministère de Christ's Bride florissant sur des véhicules publics de transport à Philadelphie pour avertir que "les femmes qui choisissent l'avortement souffrent davantage et meurent de cancer du sein". Des informations dans lesquelles ne se reconnaissent ni le National Cancer Institute ni l'American Cancer Society. Deux études des plus importantes montrent même qu'à ce jour aucun rapport entre le cancer du sein et l'avortement.

L'une de ces études portant sur l'éventualité d'un lien entre le cancer du sein et l'avortement a été publiée dans le 'New England Journal of Medicine' en 1997. Cette étude porte sur 1.5 million de femmes et n'a trouvé aucun lien général entre les deux (Melbye et al., 1997). Outre l'importance de son corpus, elle a également le mérite de mettre en relation les données du Registre National des Avortements Provoqués et du Registre Danois du Cancer. Une approche statistique qui a le mérite d'éviter les rapproche-

ments abusifs, notamment dus au fait que les femmes en âge d'être suivies pour un contrôle du sein se rappellent plus facilement avoir eu un avortement dans la mesure où il était alors encore illégal à l'époque (Brody, 1997; Westhoff, 1997). L'éditorial accompagnant les résultats de cette étude conclut qu'"en résumé, une femme ne doit pas s'inquiéter du risque de cancer du sein quand elle doit affronter la décision difficile de terminer une grossesse." (Hartge, 1997)

Une autre grande étude a été faite en Suède. 49.000 femmes qui avaient eu des avortements avant l'âge de 30 ans ont été suivies pendant 20 ans, depuis 1966. Comme la première, l'étude montre que rien n'indique l'existence d'un risque de cancer du sein après un avortement, en revanche elle confirme le fait que l'accouchement, lui, réduit légèrement les risques d'un cancer du sein. Ce qui, outre le manque de suivi par un gynéco, explique pourquoi les lesbiennes sont particulièrement touchées par cette maladie et renforce l'idée qu'il serait temps d'envisager des campagnes de prévention s'adressant à elles !

En effet, parmi les femmes qui avaient accouché, le risque relatif pour le cancer du sein est de 0.58 contre 1.09 pour celles qui n'ont jamais donné naissance ; le risque relatif pour l'échantillon global étant de 0.77 (Lindfors Harris et al., 1989). •

Plannedparenthood.org